

L'écho De Lhuÿs

Décembre
2001

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2001

NAISSANCES :

• Océane Maud BARBUT,	le 28 juillet
• Valentin BORDEL,	le 10 septembre
• Cyrille, Michka CONSTANTINOFF,	le 20 novembre
• Alexandre Désiré Joseph Jean-Louis COTTIER,	le 20 juillet
• Lucas DESCOLLONGES,	le 13 janvier
• Claire DUCOLOMB,	le 4 juin
• Yvain, Lancelot, Serge LEFÈVRE,	le 15 avril
• Théo, Marius, Laurent MAZILLE,	le 15 janvier
• Kelvin, Jaron PERRIER,	le 5 février
• Manon PORCHER,	le 5 novembre

MARIAGES :

• Jean Georges DEBRUGE et Marie Medgée DUPORTAIL	le 20 janvier
• Arnaud Guy Edouard PLANTIN et Marie-Laure BONNARD	le 2 juin
• HAMADI Djamel et MONTEIL Anne Josette	le 23 juin

DECES :

• PEYRAUD Marguerite Madeleine veuve CHEVILLARD	le 25 janvier
• VAUDRAY Louis Joseph	le 28 janvier
• FEUILLET Guy Paul	le 11 février
• MOURLOT Simone veuve MAIRE	le 8 mars
• CHARLIN Joanny Théophile	le 10 mars
• SCANZI Marius	le 6 avril
• VINOY Sylvain	le 29 avril
• VUILLEROD Maurice Albert	le 29 mai
• PRAZ Marie-Thérèse veuve BORDEL-MATHIOLON	le 6 juin
• DEMENTHON Louise Gabrielle veuve CHAFFARD	le 25 juin
• PITRAT Louise Thérèse	le 27 juillet
• VULLIEROD Berthe Jeanne veuve VERDIN	le 12 août
• ROUSSET Edwige Léa veuve BESSON	le 30 août
• GÉNÉRÉNAZ Raymond Jean Joseph	le 14 septembre
• CATCEL Albert Eugène	le 26 octobre
• FILLOD Marie Lucie veuve CARRON	le 5 décembre

TRESOR PUBLIC de LHUIS

Les nouveaux horaires à compter du 1^{er} novembre 2001 sont les suivants:



Du lundi au jeudi: 9H00 à 12h00
13H00 à 16H00

Attention: Bureaux fermés le vendredi !

LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année 2001, l'approche des fêtes traditionnelles de Noël et du Nouvel An n'effacera pas de nos esprits, meurtris profondément et durablement, l'indicible horreur des événements tragiques qui, de New York à Kaboul, Jérusalem ou Toulouse ont endeuillé familles et nations.

Résultats de la folie meurtrière des hommes, ou de leur inconsciente cupidité, ces faits appellent de tous ceux qui crient du fond du cœur : plus jamais ça ! une indéfectible volonté de résistance et de rejet sans concession, et un élan de compassion et de solidarité vraies.

A ce propos, je salue le courage et la détermination de ceux de nos Sapeurs Pompiers du Centre de Secours de Lhuis, qui sans hésiter, ont répondu présents pour partir dans l'heure, en mission d'assistance humanitaire à New York. Merci à vous pour cette nouvelle preuve de dévouement et de cœur.

Que tous ces drames aient au moins une utilité : celle de nous faire mesurer à quel point la paix et la sécurité sont des biens précieux qu'il nous faut préserver avec fermeté et lucidité.

Qu'ils nous amènent aussi à prendre conscience du caractère dérisoire, et tellement vain, de certaines querelles qui peuvent localement agiter nos relations.

Ce sera donc sur un horizon d'incertitudes, de doutes, d'inquiétudes que l'année 2002 s'ouvre à nous.

Quelles conséquences ces événements auront-ils sur l'activité économique en général, sur nos emplois et notre niveau de vie en particulier ? Et l'Euro, comment va se passer cette transition ?

Que va-t-il sortir des urnes présidentielles et législatives ?

C'est dans un contexte difficile que vont nous interpeller en tant que citoyennes et citoyens, ces choix essentiels que nous permet notre démocratie, et cela aussi est un bien précieux et rare.

Qu'ils soient l'occasion, entre nous et ceux qui vont solliciter nos suffrages, d'une réflexion et d'un débat sereins qui aillent au delà de la couleur des costumes ou des cravates, qui portent réellement sur le fond des problèmes majeurs qui se posent à notre société, afin d'engager notre pays sur la voie d'un avenir qui se construira sur la base et par les valeurs républicaines :

- de liberté, qui implique pour chacun le respect de celle d'autrui,
- d'égalité qui ne peut s'épanouir sans équité concrète et quotidienne, sans justice sociale,

- de fraternité qui engage des solidarités actives et l'acceptation de l'autre dans ses différences,

d'un avenir qui ne peut non plus se concevoir sans la garantie d'un état de droit, dans lequel chacun et chacune respectent et les lois qui portent ces valeurs, et ceux qui ont mission de les faire respecter, dans lequel aussi ceux qui sont en charge de ces responsabilités les assument avec rigueur et équité, par tout, pour tout et pour tous.

Ces choix vous appartiennent, ce débat est le vôtre ! Ne laissez personne en décider à votre place : Votez ! Que 2002 soit donc année de citoyenneté !

Avec ces vœux de société, et pour honorer une bien agréable tradition, au nom du Conseil Municipal et des Employés Communaux, Je vous adresse, Madame, Mademoiselle, Monsieur, des souhaits de bonne santé, avec une pensée particulière et affectueuse, pour ceux que maladie ou accident éloigne de leur famille, des souhaits chaleureux de bonheur familial et d'épanouissement personnel !

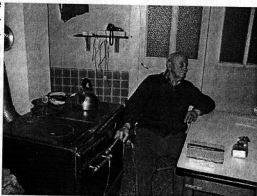
Passez de Joyeuses fêtes de fin d'année !

**Le Maire.
G. DEGLISE**

CHRONIQUE DE S GENS D'ICI ET D'AILLEURS

FRANCISQUE DUCARRE, PRESQUE UN SIECLE D'HISTOIRE

C'est en novembre 1904 que naît Francisque Ducarre, à Vérézel, petit quartier du bout de Lhuis qui comptait à l'époque trois familles et qui est aujourd'hui inhabité. Si sa mère est de Marchamp, la famille Ducarre est à Lhuis depuis au moins 1660 et leur première implantation connue, au



Carre, laisse supposer que quittant ce hameau, elle n'en ait pris le nom – ceux qui viennent du Carre devenant Ducarre. Ses parents sont cultivateurs, ont une vache, ce qui est peu pour élever quatre enfants. Francisque les aide lorsqu'il n'est pas à l'école des garçons (mairie actuelle), qu'il fréquentera de ses cinq à ses treize ans, jusqu'au certificat d'études.

Les loisirs étaient simples pour les enfants de cette époque. Ils jouaient dans les champs, sur les chemins, les filles jouaient à la poupée. Quelques dates marquaient l'année. « Pour Noël » se souvient Francisque, « on se changeait, on allait à la messe. Ça faisait une sortie, ça changeait de l'ordinaire. Sur les sapins, on accrochait des papiers de papillotes, des bougies. Et c'était la période des oranges. Alors, on avait deux oranges et deux papillotes... Et voilà, Noël était fini. »

Le 14 juillet, le bal avait lieu dans la cour du restaurant (jeu de boules). « On faisait pêter les boîtes, c'est le garde-champêtre qui allumait ça. Les boîtes, c'était des boîtes en fonte avec de la poudre noire dedans. Il bourrait du papier et tenait ça au bout d'une perche. Ça faisait un bruit ! C'était une affaire ! » Au 15 août, la vogue aimait le village, déjà, avec son bal et son manège sur la place. « Ça faisait l'occasion de rassembler la famille pour un bon dîner. Et les parents payaient une tournée de chevaux de bois. »

Lhuis était très animée au début du XX^{ème} siècle. Le tram, train à vapeur qui soufflait un peu en montée, assurait la liaison Villebois-Brégner et desservait le chef-lieu qui comptait beaucoup plus de commerces et d'administrations qu'aujourd'hui. Les artisans étaient nombreux aussi et le maréchal ferrand

tenait une place importante dans une population aux trois-quarts paysanne. Quant aux vignerons, « chaque cultivateur l'était et faisait son vin pour l'année. Chaque maison avait sa cave où l'on recevait le visiteur. En Bugey, on offrait le vin, en passant, c'était normal. »

Assis près de son fourneau, Francisque regarde les jours s'écouler, ponctués par quelques visites, les repas, la lecture du journal. « Une journée triste, c'est une journée sans journal. » Contrairement à beaucoup, il ne regrette pas le temps passé. « On est plus heureux maintenant. On était tous des pauvres bougres, les gens ne possédaient pas un sou d'argent, souvent ils étaient en location. Dans une paire de bœufs, s'ils en avaient un, l'autre était prêt... Et souvent, ils ne pouvaient pas payer (la location), alors ils travaillaient en compensation. Il y avait des usuriers... Les gens travaillaient durs ! Ici, c'était des terrains à casser les fers de charrue, il manquait de sol. Dans le fond, c'était un peu misérable, nos régions. On travaillait autour d'un buisson, d'un rocher. C'était comme ça. Mais on n'ambitionnait pas plus à ces époques. Quand le premier tracteur est arrivé à Lhuis, les paysans s'étaient regroupés en coopérative. Ils se sont dit « Mais c'est pas possible, on vit en Amérique ! » Et ça a détrôné les bœufs. Quelqu'un qui avait un peu de terre avait des bœufs. Ou des vaches, qui procuraient du lait. »

Francisque continue à aider ses parents jusqu'à l'âge de trente ans, mais c'est en 1925 qu'il intègre la poste de Lhuis comme facteur intérimaire. Puis il devient rapidement auxiliaire, puis titulaire. A cette époque, ils sont quatre employés au bureau de poste. Et aucun ne compte son temps. Francisque parcourt chaque jour environ vingt-cinq kilomètres à pied. Les tournées sont longues, surtout l'hiver. Pendant qu'il monte, dans son uniforme bleu marine, képi sur la tête, à Vercraz, puis Innimond, un autre chemine jusqu'à Lompnaz en passant par Cerin et Marchamp. Et un troisième dessert les autres hameaux. Parfois l'hiver, en période de neige, les gens d'Innimond descendaient à sa rencontre. « Ils faisaient le tracé dans la neige avec une pelle. Là-haut, il y avait encore des vieillards qui ne parlaient pas français, mais patois seulement. » Un patois que Francisque pense être le dernier à parler à Lhuis. « On rentrait de nuit, à neuf ou dix heures du soir. Et on partait à neuf heures du matin. Avant, on avait une heure de triage du courrier. » Celui-ci arrivait et repartait par le car Belley-Lyon qui passait matin et soir.

Les premières années, Francisque et les autres effectuaient leur tournée tous les jours, y compris le dimanche, mais ils avaient un mois de vacances par an. A partir de 1936, Francisque est nommé receveur-distributeur à la poste de Groslée, où il

finira sa carrière. Il n'avait plus que (!) dix-sept kilomètres à effectuer pour sa tournée du matin. L'après-midi, il pouvait se « reposer » derrière le guichet pendant les quatre heures d'ouverture !

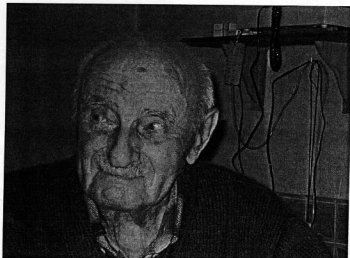
Malgré ce rythme de travail digne d'un marathonien, ou grâce à ça, Francisque n'est jamais malade. A tel point que la veille de son départ à la retraite, l'inspecteur des postes lui dira : « Vous avez été remarquable, vous n'avez jamais eu une journée de maladie pendant quarante années de service. » Et ce n'est qu'à quatre-vingt cinq ans, « qu'il a bien fallu commencer à aller chez le docteur. Pour une jambe qui tirait. C'était bien assez tôt ! »

Aujourd'hui, encore bien vaillant et très lucide, Francisque Ducarre s'excuse presque d'être le doyen de Lhuis. « Ce n'est pas de ma faute, je suis encore là, mais je ne peux plus marcher. Un peu dans la cuisine, dans la cour. »

Centenaire ? Cette éventualité le fait presque rire. « Faut pas trop en demander ! » Son regard pétille comme la flamme du fourneau. C'est celui d'un homme extraordinaire de modestie qui se trouve bien ordinaire.

Sylvie Ferley

Si vous avez des suggestions pour cette chronique, merci de les adresser à S. Ferley, le village - 04 74 39 82 87



Photos Daniel Roche



Le programme que le Syndicat d'Initiative s'était fixé pour 2001 avec l'accord des districts a été intégralement réalisé.

Pour 2002, nous reconduisons nos activités habituelles, en y ajoutant la réalisation d'un site Internet, l'intensification de nos actions en direction des autocaristes, l'édition d'une plaquette 16 pages de présentation du Pays de Lhuis et Izieu, ainsi que du « Guide des 16 villages », et encore la promotion du spectacle pyrotechnique de Serrières.



Après de longs efforts, nous avons obtenu notre classement en « Office de Tourisme * » A quoi cela sert-il ?

- A avoir une dénomination qui soit parfaitement comprise et des français et des étrangers (contrairement à Syndicat d'Initiative). Ce n'est pas un détail : pour se faire comprendre, le choix des mots est essentiel.

- A avoir la confiance des pouvoirs publics : Le Ministère du Tourisme considère que ses vrais interlocuteurs, ses vrais relais sur le terrain sont les Offices de Tourisme. Pourquoi ? Parce que, pour obtenir ce classement, il faut respecter des normes en termes de moyens financiers, matériel de bureau, locaux, éditions, compétences.

Merci à tous ceux qui ont aidés à ce classement, et en particulier aux districts Rhône-Chartreuse-de-Portes et Rhône et Gland.

Merci également à tous ceux, particuliers, associations, municipalités, qui ont réhabilité des bâtiments, refait des façades. Leur contribution au développement du tourisme est essentielle : toutes les personnes que je promène dans nos villages (directeurs d'entreprises, d'autocars, journalistes, membres de clubs) sont très sensibles au beau... comme au laid ! A ce propos, et pour ceux qui en douteraient encore : l'Office de Tourisme n'a aucune intention de

développer dans le Pays de Lhuis et Izieu un tourisme de masse. Ce serait détruire un de nos principaux attraits : la tranquillité ; mais entre « rien ou presque » et le tourisme de masse il y a place pour un tourisme maîtrisé.

Merci à nos bénévoles qui sont toujours « sur le pont » et ne ménagent jamais leur peine.

Pour conclure, deux souhaits :

- trouver un Président-délégué appelé à me succéder. Non que j'aie l'intention de m'arrêter prochainement. Mais le président qui un jour me remplacera, doit, pour aborder le « job » dans les meilleures conditions, fonctionner en double commande avec moi pendant quelques années. Ce poste conviendrait à un jeune retraité.

- Parfois, dans les manifestations que nous organisons ou auxquelles nous participons, nous frôlons la catastrophe faute de bénévoles en nombre suffisant. Si vous désirez nous aider dans l'une de ces manifestations, faites nous le savoir auprès de notre secrétaire :

- ☐ Manifestations des vignerons à Lyon les 17 et 18 janvier
- ☐ Foire des rameaux à Lhuis le 23 mars



- ☐ Championnats de France de Horse-ball à Saint-Benoît les 8 et 9 juin
- ☐ Randonnée pédestre le 30 juin à Izieu

Tous les membres de l'Office de Tourisme se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2002.



du
Canton de Lhuis

Cette année qui s'achève a vu au mois d'octobre la concrétisation de notre projet 2001 : conférence et exposition sur le thème du rattachement de l'Ain à la France.

Un franc succès pour cette manifestation qui a drainé un large public, que ce soient les férus d'histoire ou les élèves venus comparer la vingtaine de panneaux conçus par les écoles.

En 2002, le Groupe Historique se propose de sortir d'un cadre de recherches purement livresques pour aller à la redécouverte de toutes les richesses de no-

tre région et cela à travers le regard des habitants du canton.

Chacun pourra s'exprimer à sa manière : photos, dessins, peintures, maquettes... Dans les mois à venir, nous partirons à la rencontre de tous ceux qui savent encore VOIR ce qui constitue la beauté profonde de nos villages, et nous ne doutons pas qu'ils sont fort nombreux !

Avec cet espoir de prochaine coopération, que tous nos meilleurs vœux vous accompagnent pour la nouvelle année.

La Présidente, Hélène VILLE



La maternelle de Lhuis à l'exposition



Chorale du Canton de Lhuis

La Chorale du Canton de Lhuis a repris joyeusement ses répétitions du mardi à 20 h 15.

D'autant plus que de nombreuses personnes de Lhuis, Montagnieu et même Arandon sont venues se joindre à nous et renforcer notre effectif.



Si quelques voix de ténor venaient, ou revenaient nous épauler, ce serait magnifique et nous serions comblés.

Les œuvres difficiles ne nous rebutent pas, chaque pupitre s'entraîne avec application et essaye de donner le meilleur.

Nous espérons vous « enchanter » en 2002.

Nous souhaitons un très heureux Noël à tous les habitants du Canton de Lhuis et au delà.

Madame de
Livonnière



L'Assemblée Générale a eu lieu le 26 Septembre 2001 avec malheureusement une faible participation des familles.

Les activités périscolaires prévues pour l'année 2001/2002 et financées par le Sou des Ecoles, sont les suivantes :

- sorties USEP (rencontres sportives entre des écoles du canton)

- poney pour les CP, CE1

- classe de mer pour les CE2, CM

- sécurité routière

- abonnement de chaque classe à une revue

- achat de matériel et de jeux éducatifs

- fête de Noël

- animations dans les classes ou à la salle polyvalente

- diverses sorties éducatives....



Une première rencontre USEP (le cross) a eu lieu à LHUIS le 24 octobre, les trois classes ont participé et ont connu quelques succès. Le Sou des Ecoles a offert le goûter ainsi qu'une boisson aux enfants des écoles participants à cette épreuve.

Pour mener à bien toutes ces activités, le Sou des Ecoles organise des manifestations.

Le 15 Septembre, nous avons organisé le Forum des Associations qui a connu un petit succès.



Le 17 Novembre, beaucoup étaient réunis pour notre dîner dansant. Le Sou des Ecoles remercie toutes les personnes qui ont participé et qui ont contribué au succès de cette soirée.

Au mois de novembre, les enfants de la classe de CE2, CM1 et CM2 ont été mis à contribution pour vendre les calendriers



La prochaine manifestation sera une opération boudin le **Samedi 19 Janvier**.

Ensuite un LOTO se déroulera le **Samedi 16 Mars 2002** à partir de 20 heures à la salle polyvalente de LHUIS. **Réservez votre soirée!!!**



Toute l'équipe du Sou des Ecoles de Lhuis vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année

Le président, D. Boitte





APRÈS UNE ANNEE TENNISTIQUE BIEN REMPLIE, VOICI VENU L'HEURE DES BILANS ET DES VŒUX ...

La saison 2001 s'est terminée, elle a vu une progression des adhérents jeunes grâce à l'école de tennis toujours aussi dynamique.

Côté classement il est à noter la progression des adultes et des jeunes.

→ moins de 20 ans : Gaëlle PERRIER 30/5, Anne RAMEL 30/5, Lilian BRUNIER 30/4 et Sylvain RAMEL 30/3.

→ plus de 20 ans : Marjorie PETRELLA 30/5, Fabien BUISSON 30/4, Marcial TRICHON 30/1et Stéphane TRICHON 30/3.

L'année 2001 fût riche en événements, à noter la montée en 3^e série de notre équipe masculine.

JOYEUSES FÊTES

Face à nous, cette nouvelle saison et toutes ces activités.

Pour 2002 les dates à noter sur les agendas sont :

<u>Vacances de pâques :</u>	tournoi jeunes
<u>Dimanche 23 juin :</u>	journée détente
<u>Juillet et août :</u>	stage de tennis
<u>Fin août :</u>	tournoi intérieur

Calendrier sportif :

Février / Mars : Championnat individuel sénior.
Mai : Championnat par équipes.

Le TENNIS CLUB de LHUIS vous souhaite à tous de bonnes fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2002.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LHUIS ...

lire est un plaisir

Les beaux jours sont partis ... l'automne nous invite à rester plus souvent à la maison. Alors pourquoi ne pas prendre un peu de temps pour lire ou consulter les documentaires afin de connaître d'autres lieux ?



Pour 40 frs par famille, la bibliothèque vous offre un choix important de romans, romans policiers, B.D., documentaires, livres d'art et Histoire pour les adultes et les enfants ainsi que les C.D. ROMS .

La bibliothèque est dotée d'un ordinateur : sur place vous pouvez consulter les C.D. ROMS , l'accès à INTERNET est possible pour une somme modique suivant le temps d'utilisation .

La bibliothèque est ouverte :

le mercredi : de 14 h à 17 h.
le samedi de 10 h à 12h.

FERMETURE de la bibliothèque
les mercredis : 26 /12/01 et 2 /01/02
et le samedi : 29 /12/ 01.

REOUVERTURE samedi 05 Janvier 2002.

Les bénévoles de la bibliothèque de LHUIS vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2002 et une bonne année de lecture .

Les bénévoles : J. Despierre , S. Quillet, D.Roche .

Solange RIGAUD

La BIBLIOTHEQUE RECRUTE DES BENEVOLES : JEUNES OU RETRAITES SERONT LES BIENVENUS ... renseignements aux heures d'ouverture .



Association Enfance et Loisirs
L'Ilot Loisirs
Place de la Poste
01 470 Serrières de Briord
 **04 74 36 15 71**

Notre association siégeant à Serrières de Briord, gère la halte-garderie « Les Petits Mousses » et le centre de loisirs. Elle permet d'accueillir les enfants des communes du District de 3 mois à 16 ans !

Depuis juin 2001 le conseil d'administration s'est fortement renouvelé. Les 11 personnes d'âges et de milieux socio-professionnels très variés le constituant habitent différentes communes de notre District. Elles apportent un nouveau dynamisme, une richesse d'initiatives et un élan de motivation très bénéfique à tous. Si l'avenir de vos enfants est pour vous une de vos priorités, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus ! Votre diversité, votre motivation ainsi que votre engagement dans l'éducation de vos et des enfants en général, constitue notre richesse !

Nous tenons à remercier le District et la CAF pour leur important soutien financier qui permet à notre association de survivre, la participation financière des familles utilisatrices ne couvrant pas la totalité des frais de fonctionnement.

Grâce au contrat « Petite-Enfance » établi entre ces deux partenaires, 60 % des subventions allouées par le District lui sont remboursées par la CAF de l'Ain.



Centre de Loisirs

D'une capacité d'accueil de 50 enfants, il est ouvert à chaque période de vacances scolaires ainsi que les mercredis toute la journée hors vacances.

Les enfants sont encadrés par une directrice diplômée (BAFD) ainsi qu'une équipe d'animatrices et animateurs également diplômés (BAFA) choisis en fonction de leurs motivations et compétences. Un ou deux stagiaires en cours de formation viennent renforcer cette équipe.

Un programme varié et adapté à l'âge des enfants est élaboré par l'équipe d'animation pour chaque séjour autour de thèmes très variés. Des sorties sportives, culturelles et récréatives parfois avec nuitée(s) sont également proposées.

Composition du bureau

Président : Hervé BELON
Vice-présidente centre de loisirs : Sandrine JAILLET
Vice-président halte-garderie : Olivier FULCHIRON
Treasury : Marthe ROUGE
Treasury adjointe : Catherine FROQUET
Secrétaire : Frédérique ROCHAS
Secrétaire adjointe : Frédérique BOREL

Ainsi cet été, les enfants ont pu organiser entre autres, un défilé de mode, une démonstration de danse Hip-Hop qu'ont applaudi les nombreux parents présents à cette occasion. Chaque semaine la sortie à la piscine de la Vallée Bleue était également très appréciée.

Le spectacle de clôture de l'été a également attiré de nombreux parents venus admirer les chants, danses et autres scénettes préparés par les enfants.

Les mercredis, des sorties champignons et cirque ont déjà été organisées. D'autres sont en projet (cinéma, spectacles...) et permettent de varier les activités proposées par l'équipe d'animation.

Inscriptions

Pour chaque période de vacances un prospectus précisant les modalités d'inscription est distribué à la sortie des écoles à tous les enfants du District.

Les inscriptions du mercredi sont prises au centre si possible au moins un mercredi à l'avance.

Halte-Garderie

Elle permet de créer un univers de sécurité et de joie pour les enfants, différent du milieu familial.

Le personnel qualifié sait adapter sa démarche éducative à chacun, afin de l'aider à développer son autonomie, sa personnalité et sa spontanéité créatrice au travers d'activités et de jeux adaptés à son jeune âge.

Elle permet également de préparer l'enfant à son entrée à l'école maternelle, mais aussi de libérer les parents quelques heures. Elle sert de lieu de rencontre privilégié entre les familles des habitants du District.

Le taux de fréquentation en très forte hausse depuis la rentrée de septembre 2001 nous conforte dans la nécessité de ce service. Il répond à un réel besoin pour les familles avec des jeunes enfants, résidant dans une des communes du district.

12 enfants peuvent être accueillis à l'heure ou à la demi-journée.

Le jeudi, six enfants peuvent prendre leur repas de midi à la halte-garderie.

Horaires

Mardis et vendredis
matins :
8h 30 – 11h 40

Jeudi
toute la journée :
8h 30 – 17h 30



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Comme à l'accoutumée, la cérémonie du 11 novembre a réuni le conseil municipal, la gendarmerie de Lhuis et les anciens d'AFN, la population ainsi que les élèves de l'école autour du monument aux morts.

Dépôt de gerbe par le Maire et un ancien d'AFN, minute de silence à la mémoire des victimes des attentats, lecture par le Maire de la notice du secrétaire de la Défense et des Armées, appel des morts pour la France par les enfants de l'école, furent suivis par la sonnerie aux morts et une vibrante marseillaise exécutées par l'Echo du Nant.



FETE DU 15 AOUT

Les flonflons de la fête du 15 août ont résonné jusqu'à très tard dans les rues de Lhuis, car cette année encore les manèges et le bal du soir, où furent servi plus de 600 repas, ont rencontré le succès qu'ils méritaient. Le feu d'artifice fut grandiose pour le plus grand bonheur de nos yeux.

Vivement l'année prochaine!!!





Avec plus de 2000 visiteurs, la porte ouverte du caveau de Mr Trichon a encore cette année remporté un franc succès. La dégustation des différents vins de ce producteur et les nombreux produits de notre terroir qui les accompagnaient furent un régal pour nos papilles.

Les lapins, tintin !

Que peut-on planter comme végétaux dans un jardin pour éviter que les lapins ne les consomment ?

Mme B. de Laon.

Parmi les plantes vivaces, retenez : Aconits, *Ægopodium*, alchemilles, anémones, ancolies, asphodèles, astilbes, *Aster amellus*, *Bergenia*, *Campanula glomerata*, digitales, *Geranium* vivaces, iris, hémérocailles, lysimaques, mauves, *Nepeta*, pavots, pervenches, pyrèthres, *Sedum*, *Stachys*, trolles, *Verbascum*.

Chez les arbustes, plantez : Berberis, buddleias, buis, *Ceanothus*, *Choisya*, cotoneasters, fusains, groseilliers, hortensias, millepertuis, troènes, *Mahonia*, rhododendrons (en terre de bruyère), romarin, rosiers, *Skimmia*, spirées, sureaux, *Symphorines*, *Viburnum*.

Parmi les fleurs annuelles ou cultivées comme tnelles, retenez l'*Impatiens*, le dahlia, la sauge.



Juste pour rire

Le général Aussaresses risque 100 000 francs d'amende



F1 : Alain Prost dépose le bilan...



Suite à la visite du colonel ORY au centre de secours les pompiers de Lhuis se sont vu attribué par le S.D.I.S un nouveau véhicule tout-terrain de marque Renault d'une puissance de 150 cv avec une citerne d'une capacité de 2000 litres pour les interventions en forêt et autres

**Un grand bravo à nos
Courageux pompiers
Merci à eux!!!!**

Toutes les 9 secondes, les pompiers interviennent quelque part en France. Le nombre de leurs sorties a été multiplié par vingt en trente ans pour atteindre 3 500 000 par an. Ils ne sont certes pas les seuls acteurs de la sécurité civile. Mais les plus polyvalents, les plus présents, les plus disponibles. Et aussi les plus sollicités. Inondations dans la Somme, explosion à Toulouse, multiplication des fausses alertes à l'anthrax, accidents de la route ou domestiques, détresses en tout genre... Leur cote d'amour auprès de la population frôle les 100 % ! La rançon : en cas de malheur, les Français composent en priorité le 18. Du coup, la lutte contre les incendies ne représente plus qu'une sortie sur dix pour ceux qu'il était convenu d'appeler les « soldats du feu ».

Le contribuable français leur consacre 250 F par an

Le secours aux personnes constitue désormais 70 % de leurs missions. Au fil des décennies, de l'urgence et des besoins, les pouvoirs publics ont sans cesse étendu le domaine des compétences de ce corps créé en 1882. Effectifs 2001 : 200 000 pompiers volontaires et 30 000 professionnels, dont 7 500 sapeurs-pompiers de Paris et 2 100 marins pompiers de Marseille, au statut militaire. Tous sont rattachés au ministère de l'Intérieur, via la Direction de la défense et de la sécurité civile.

Ces héros, taillables et corvéables à merci, indispensables, ont-ils le droit d'être las, de craquer ? Non, et pourtant les raisons ne manquent pas : restrictions budgétaires, inflation de la charge de travail, polyvalence et technicité sans cesse accrues. Malgré l'affection qu'elle leur porte, la société leur fournit-elle vraiment les moyens matériels de leur action ? Par ses impôts, un contribuable français leur consacre 250 francs par an, quand le Britannique apporte 400 francs et l'Allemand 600 francs. Sans commentaire.



Secourir

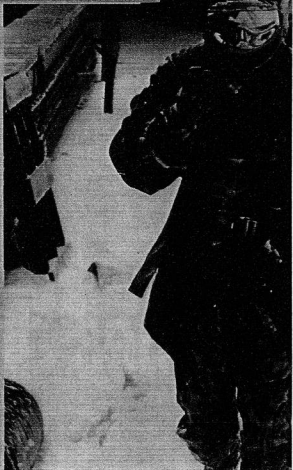
70 % des interventions des sapeurs-pompiers sont orientées vers le secours aux personnes. Accidents de la route, du travail, de loisirs ou domestiques, les véhicules de secours aux asphyxiés et blessés (VSAB) viennent en aide aux victimes bien au-delà des missions traditionnelles des services d'incendie. « Sauver ou périr » est devenue la devise de la brigade des pompiers de Paris.

Eteindre

La lutte contre les incendies d'habitations, d'entreprises industrielles et de forêts ne représente plus que 11 % des interventions.

Le feu de forêt est l'une des opérations les plus dangereuses, complexes et coûteuses que doivent effectuer les sapeurs-pompiers.

Malgré les efforts de prévention et de détection rapide, les bilans restent lourds. En l'an 2000, les feux de forêt dans les 15 départements du sud de la France ont dévasté 18 864 ha, provoquant la mort de 9 soldats du feu.





Efficaces et solidaires

FÉDÉRATION NATIONALE
DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL
ET DES HANDICAPÉS

GROUPEMENT DE L'AIN

SECTION LOCALE DE BELLEY

Madame, Monsieur,

Depuis 1921, date de sa création, la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH) se bat pour faire respecter et améliorer les droits des personnes accidentées, handicapées ou malades. Si le handicap, l'accident ou la maladie peuvent frapper une personne, en rien ils n'entament sa dignité d'être humain. C'est pour cette raison que, depuis son origine, la FNATH poursuit un objectif essentiel à ses yeux : **la pleine citoyenneté** des personnes accidentées, handicapées ou malades.

A l'aube du 21^{ème} siècle, force est de constater que les personnes handicapées sont loin d'être en mesure de pouvoir vivre pleinement leur citoyenneté. Alors que comme toute personne, elles remplissent leurs obligations de citoyen, nombreuses sont les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien dans l'exercice des principaux droits fondamentaux pourtant reconnus à toute personne tant par la constitution française que par les textes européens ou internationaux.

Association régie par la loi 1901, organisée en 85 groupements départementaux ou interdépartementaux, animée à tous les niveaux par des victimes d'accidents du travail ou des handicapés, elle est habilitée à représenter ou à assister ses adhérents devant les juridictions de Sécurité Sociale et de Mutualité Sociale Agricole, les tribunaux des affaires de Sécurité Sociale, les COTOREP.

Représentative de tous les handicapés, elle siège dans toutes les instances nationales ou départementales où leurs intérêts doivent être défendus.

Une action revendicative auprès des ministères, du Parlement, des administrations et organismes sociaux, dans les domaines de la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail, du pouvoir d'achat, de l'emploi et du reclassement professionnel, de la Sécurité Sociale, de la santé, de l'appareillage, de l'hospitalisation, de l'accessibilité aux logements, aux transports, aux lieux publics,...

Une action juridique de défense des accidentés du travail, de la circulation, de la vie privée, des malades, des invalides et des handicapés de tous les régimes de protection sociale.

FNATH – GROUPEMENT DE L'AIN

Maison de la Vie Associative
Boulevard Irène Joliot – Curie
01000 BOURG EN BRESSE

Sur Rendez-vous par téléphone : 04.74.22.02.56 – Fax : 04.74.22.73.51

Tous les jours sauf samedi, dimanche, et mois d'août

15 sections locales dans l'Ain

Ambérieu en Bugey
Bellegarde
Belley
Bourg en Bresse
Chatillon/Chalaronne

Meximieux
Nantua
Oyonnax
Pont d'Ain
Pont de Vaux

Serières de Briord
St Rambert-Tenay
St Trivier-Montrevel
Trévoux
Villars les Dombes

Renseignez-vous pour heures et lieux de permanences au n° ci-dessus

DONNEZ VOTRE SANG !

LUNDI 31 DECEMBRE 2001
DE 9 HEURES A 10 HEURES 15
SALLE POLYVALENTE LHUIS

Donner son sang est un acte généreux, solidaire et responsable qui permet chaque année de soigner 500 000 malades.

Comment se déroule un don ?
Un don de sang se déroule en 4 phases :

1°) L'inscription administrative

2°) L'entretien médical

3°) Le prélèvement :

Durée : 8 à 10 minutes.
L'infirmière prélève une poche de 450 ML et des tubes d'échantillons permettant d'effectuer des contrôles biologiques.

Fréquence des dons : Les hommes peuvent donner 5 fois par an et les femmes 3 fois avec un intervalle de 8 semaines entre chaque don.

Age : entre 18 et 65 ans.

4°) Le temps de repos et la collation
Après votre don, une collation vous sera offerte.

Alors à bientôt !

Joyeuses Fêtes.

Monique BONNARD



ALLOCATIONS
FAMILIALES

CAF DE L'AIN

L'EURO ET VOS PRESTATIONS FAMILIALES

LA MONNAIE CHANGE, PAS LES PRESTATIONS

A partir de janvier 2002, les Prestations Familiales versées par la CAF de l'Ain se seront en Euros.

Ce premier paiement en Euros qui interviendra le 5 janvier 2002 correspond aux prestations du mois de décembre 2001.

Mais rassurez vous, car à part le changement de monnaie :

- Vos droits restent les mêmes, sauf si votre situation a changé
- Les dates de versement de vos prestations restent identiques

DES SERVICES PERMANENTS D'INFORMATION

Sur l'euro

Composez le numéro vert (appel gratuit) mis en place par le ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie :

0 800 012 002

Sur vos droits aux Prestations Familiales

Différents services sont à votre disposition 24h/24 :

- ✓ Allocaf 0 891 671 672 (0,23 euros la minute)
- ✓ Minitel 3615 CAF (0,04 euros la minute en heures creuses, 0,13 en heures pleines)
- ✓ Internet www.caf.fr

PRINCIPALES ABREVIATIONS UTILISEES
dans les compte-rendus de Conseil Municipal

• A.B.A.P.A. ASSOCIATION BUGISTE D'AIDE ET DE PROTECTION DES ANIMAUX • A.D.A.P.A. ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE L'AIN • A.D.A.P.E.I. ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTES • A.T.M.P. ASSOCIATION TUTELAIRE DES MAJEURS PROTEGES • B.P. BUDGET PRINCIPAL • C.A. COMPTE ADMINISTRATIF CREDIT AGRICOLE • C.A.U.E. CONSEIL D'ARCHITECTE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT • C.A.F. CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES • C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE • C.C.I.D. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS • C.D.C. CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS • C.D.H.D.R. COMITE DEPARTEMENTAL HABITAT ET DEVELOPPEMENT RURAL • C.M. CONSEIL MUNICIPAL • C.N.R. COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE • C.R. COMPTE-RENDU • C.U. CERTIFICAT D'URBANISME • D.D.A.F. DIRECTION DEPARTEMENTALE de L'AGRICULTURE ET DE LA FORET • D.D.A.S.S. DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES • D.D.E. DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT • D.I.P.A.S. DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE L'ACTION SOCIALE • D.T. DECLARATION DE TRAVAUX	• F.T. France TELECOM • E.P. ECLAIRAGE PUBLIC • E.U. EAUX USEES • F.S.L. FONDS SOLIDARITE LOGEMENT • J.O. JOURNAL OFFICIEL • M.S.A. MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE • O.N.F. OFFICE NATIONAL DES FORETS • O.P.A.C. OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION • O.T. OFFICE DU TOURISME • P.A.L.U.L.O.S. PRIME A L'AMELIORATION DES LOGEMENTS LOCATIFS et à OCCUPATION SOCIALE • P.A.S. PRET D'ACCESSION SOCIALE • P.L.A. PRET LOCATIF AIDÉ • P.L.A.T.S. PRET LOCATIF AIDÉ A FINANCEMENT TRES SOCIAL • P.L.I. PRET LOCATIF INTERMEDIAIRE • P.C. PERMIS DE CONSTRUIRE PRET CONVENTIONNE • P.O.S. PLAN D'OCCUPATION DES SOLS • R.U. RENSEIGNEMENT D'URBANISME • S.I. SYNDICAT D'INITIATIVE • S.D.I.S. SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS • S.I.E.A. SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE L'AIN • T.C.L. TENNIS CLUB DE LHUIS • V.R.D. VOIRIE RESEAUX DIVERS
--	--